

## Le grand chantier a débuté



Le grand chantier a débuté

La municipalité voulait rendre plus attrayant et plus fonctionnel le bourg de Barbotan les Thermes. Après l'appel à candidature, dès le mois de mai 2016, l'étude globale d'aménagement a été confiée à l'équipe de maîtres d'œuvre Weyland/Maddin/Otce.

### Le projet

Une première présentation du diagnostic a permis de valider les grands principes d'aménagement qui sont les suivants :

1. Rationaliser les déplacements motorisés dans la station thermale.
2. Positionner le piéton au cœur du projet urbain.
3. Améliorer l'attractivité de la station thermale.
4. Révéler le paysage de la station et son patrimoine.

À la suite de la réunion publique où tous les présents ont apprécié les intentions et validé ces orientations, une estimation financière a été réalisée par la maîtrise d'œuvre et une demande de subvention a été déposée en décembre 2016. L'attribution de subvention est intervenue en juin 2017, permettant d'élaborer le dossier de consultation des entreprises (fin août/début octobre) et le permis de construire, après rendez-vous avec les gestionnaires de réseaux et la Chaîne Thermale du Soleil propriétaire de plusieurs terrains nécessaires au projet.

### Des travaux hors saison

Pour la réalisation du projet d'aménagement des espaces publics et de la circulation à Barbotan les Thermes, il a été décidé que les travaux devraient avoir lieu exclusivement hors saison thermale. Les entreprises attributaires sont venues sur place pour une première réunion fin novembre 2017, planifiant les commandes de matériaux, les DICT (Déclarations d'intentions de commencement des travaux règlementaires à envoyer à tous les gestionnaires de réseaux) et le stockage des fournitures pour un début de chantier le 11 décembre dernier. Les vacances sont venues interrompre les opérations entre le 22 décembre au soir et le 8 janvier au matin.

### La première tranche des travaux

Le coût de la 1ère tranche est de 1 000 000 euros HT, hors avenant et aléas, financés à 45% par l'Etat, 5% par l'Europe et 50% par emprunt sur 10 ans.

La première tranche concerne le parking derrière la Maison du Tourisme et Thermalisme avec la création de 47 places. Un chemin pédestre permettra de relier ce parking à la Place Armagnac devant la Maison du Tourisme et du Thermalisme, vers l'entrée du Parc Barthélémy.

La modification de l'emplacement de la gare routière qui ne sera plus derrière mais devant la Maison du Tourisme, permettra aux usagers d'être plus près des commerces et du centre bourg.

En attendant la fin des travaux et la construction du point mobilité, l'arrêt de bus temporaire est situé sur le parking devant le Casino jusqu'au mois d'avril.

### La suite des travaux

Depuis lundi 8 janvier les travaux se sont intensifiés avec au programme la modification de l'Avenue des Thermes devant la Place Armagnac (au coin de l'immeuble de l'Hôtel des Thermes et de l'entrée des Baigneurs, puis jusqu'à la boutique Clin d'œil et au coin de l'Hôtel de la Paix) avec mise en accessibilité de tous ces commerces si leur entrée est comprise dans le périmètre, réfection du revêtement (en continuité avec la future Place Armagnac) changement de quelques lampadaires et démolition de l'ancien Syndicat d'initiative.

Les travaux sur cette rue dureront six semaines à compter du 8 janvier, dont 21 jours pour le séchage des matériaux, ce qui permettra de rendre à la circulation, ce tronçon de rue pour le 15 février (soit 15 jours avant l'ouverture de la saison).

### Dans l'avenir

La Place Armagnac ne sera plus circulée (hors jour marché hebdomadaire) à la suite des travaux qui vont d'une part la mettre en accessibilité (pente douce) pour les piétons lors de moments de détente et de festivités (création d'une petite halle non fermée), et d'autre part la fleurir ou la paysager avec des mobiliers adaptés (lampadaires et banquettes).

Puis les sanitaires (qui ont été démolis le 8 janvier) seront installés près de l'actuel transformateur EDF, lui-même intégré dans un bâtiment bois rappelant l'architecture de la halle, et offrant un arrêt de bus avec racks à vélos : ce point de mobilité accueillera aussi un panneau indicatif avec le plan de la station

La circulation sera modifiée

Enfin, la circulation devrait être modifiée pour la prochaine saison thermale avec un accès au parking du Ruisseau Chaud (devant Casino) comme à la rue des Thermes, par le rond-point Fernand Sentou, et plus par la route entre la Maison du Tourisme et le Casino.

La deuxième tranche des travaux

La deuxième tranche, (peut-être en deux temps), concernera la réfection de la Rue du Riou Caou (qui va être achetée par la commune), la place devant la Maison du Tourisme et Thermalisme, l'entrée du Parc Barthélémy et la création d'une fontaine Lotus.